

© S. Giroux, ROMM



PROTOCOLE DE PRISE DE DONNEES D'OBSERVATION DE MAMMIFERES MARINS



VOLET INDUSTRIE MARITIME

© S. Pronovost, ROMM



Le projet est réalisé par :



Le développement du volet de l'industrie maritime du programme de collecte de données d'observation a été développé en collaboration avec :



WWF ® et © 1986 Symbole du panda sont la propriété du WWF. Tous droits réservés

Il est rendu possible en partie grâce à un financement reçu dans le cadre du *Programme d'intendance de l'habitat (PIH)* des espèces en péril de Pêches et Océans Canada.



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

1. MISE EN CONTEXTE

En s'impliquant à titre de collecteur de données d'observation sur les mammifères marins, votre compagnie participe à la protection des écosystèmes et à la conservation des ressources marines. En effet, pour aider au rétablissement de certaines espèces de mammifères marins et favoriser leur protection, il est nécessaire de connaître leur distribution en prenant en considération certaines variables essentielles

telles que la période de l'année, les conditions météorologiques et les changements dans l'environnement. Naviguant à l'année, les transporteurs issus de l'industrie maritime ont la possibilité de récolter des observations de baleines sur une base régulière qui peuvent être utilisées tant par la communauté scientifique que par les gestionnaires des ressources.



© Yan Guilbault

2. OBJECTIFS

Les transporteurs maritimes naviguent en toutes saisons et en tous lieux, ce qui offre la possibilité d'accéder à des données dans des secteurs parfois quasi inaccessibles ou peu fréquentés par les scientifiques comme le sont les régions de l'Arctique, de Terre-Neuve-et-Labrador, du détroit de Cabot et du nord du golfe du Saint-Laurent. Ces données, particulièrement celles récoltées en dehors de la saison estivale, soit entre le 1^{er} octobre et le 30 avril, et dans des secteurs peu connus, permettent une

meilleure connaissance de la distribution et de l'abondance des mammifères marins.

Les données récoltées aident à compléter des bases de données existantes visant la mise en place de mesures de conservation adéquates. Elles servent également à la réalisation de certains ouvrages de sensibilisation ou à lancer des efforts plus soutenus en matière de recherche sur des espèces advenant des observations récurrentes et hors du commun.

3. MÉTHODOLOGIE

1

Suivre une formation sur l'identification des baleines est essentiel avant de commencer à collecter des données.

2

Collecter des données lorsque les conditions d'observation sont bonnes et que cela ne contrevient pas à la sécurité de la navigation. La collecte d'information doit se faire avec rigueur à chaque fois qu'une baleine est observée en suivant le protocole.

3

Remplir la grille d'observation selon le protocole. Nous vous encourageons à utiliser un format électronique (directement sur votre ordinateur ou encore en utilisant l'application en ligne au observation.navigacionbaleines.ca. Si vous utilisez du papier, écrire proprement, lisiblement et assez foncé.

4

Faire parvenir les données au minimum une fois par mois par courrier électronique à la personne responsable au sein de votre compagnie ou à info@romm.ca pour les navigateurs internationaux.

5

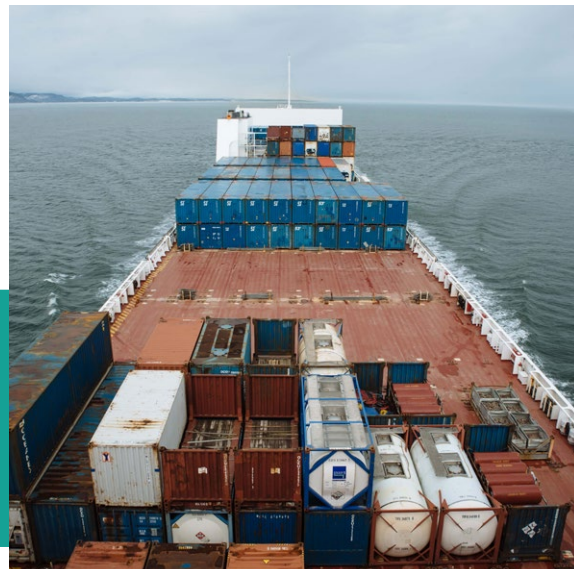
Conserver les grilles complétées dans un endroit sécuritaire, à l'abri des intempéries. Les données perdues ou endommagées sont irrécupérables.

6

Transmettre vos questions ou commentaires permettant l'amélioration de la collecte de données et du réseau en général à l'équipe du ROMM à info@romm.ca.

7

Rapportez rapidement toute observation d'un animal mort, gravement blessé ou en détresse ou de présence exceptionnelle comme des baleines noires ou des tortues luth au réseau d'urgences ou de signalement de la région où l'observation a été faite (voir coordonnées à l'Annexe 4).



4. REMPLIR LA GRILLE D'OBSERVATION

Pour chaque espèce observée, les données suivantes doivent être consignées dans la grille de données :

DATE

(JJ/MM/AAAA)

HEURE DE L'OBSERVATION

(HH:MM)

VENT

La vitesse du vent permet d'évaluer la hauteur des vagues et d'accorder une certaine validité aux données récoltées. Utiliser l'échelle de Beaufort :

| Code | Descriptif | Vitesse km/h | Vitesse nœuds | Effets observés sur la mer |
|------|-------------------|--------------|---------------|--|
| 0 | Calme | Moins de 1 | Moins de 1 | La surface de la mer est unie comme un miroir, mais pas forcément plane. |
| 1 | Très légère brise | 1 à 5 | 1 à 5 | Il se forme des rides ressemblant à des écailles de poisson, mais sans écume. |
| 2 | Légère brise | 6 à 11 | 4 à 6 | Vaguelettes courtes, mais plus accusées. Leur crête a une apparence vitreuse, mais elles ne déferlent pas. Par bonne visibilité, la ligne d'horizon est toujours très nette. |
| 3 | Petite brise | 12 à 19 | 7 à 10 | Très petites vagues. Les crêtes commencent à déferler. Écume d'aspect vitreux. Parfois quelques moutons épars. |
| 4 | Jolie brise | 20 à 28 | 11 à 16 | Petites vagues devenant plus longues. Moutons franchement nombreux. |
| 5 | Bonne brise | 29 à 38 | 17 à 21 | Vagues modérées prenant une forme plus nettement allongée. Formation de nombreux moutons. Parfois quelques embruns. |
| 6 | Vent frais | 39 à 49 | 22 à 27 | De grosses vagues, ou lames, commencent à se former. Les crêtes d'écume blanche sont parfois plus étendues. Habituellement, quelques embruns. |
| 7 | Grand frais | 50 à 61 | 28 à 33 | La mer grossit. L'écume blanche qui provient des lames déferlantes commence à être soufflée en traînées qui s'orientent dans le lit du vent. |
| 8 | Coup de vent | 62 à 74 | 34 à 40 | Lames de hauteur moyenne et plus allongées. De la crête commencent à se détacher des tourbillons d'embruns. Nettes traînées d'écume orientées dans le lit du vent. |
| 9 | Fort coup de vent | 75 à 88 | 41 à 47 | Grosses lames. Épaisses traînées d'écume dans le lit du vent. La crête des lames commence à vaciller, s'écrouler et déferler en rouleaux. Les embruns peuvent réduire la visibilité. |
| 10 | Tempête | 89 à 102 | 48 à 55 | Très grosses lames à longues crêtes en panache. Épaisses traînées d'écume. La surface de l'eau semble blanche. Le déferlement en rouleaux devient intense et brutal. Visibilité réduite. |
| 11 | Violente tempête | 103 à 117 | 56 à 63 | Lames exceptionnellement hautes. Mer complètement recouverte de bancs d'écume. Visibilité réduite. |
| 12 | Vent d'ouragan | 118 à 133 | 64 à 71 | L'air est plein d'écume et d'embruns. La mer est entièrement blanche, du fait des bancs d'écume dérivants. Visibilité très fortement réduite. |

VISIBILITÉ

| | | |
|----------|---------|---------------------------------|
| 1 | Nulle | < 100 mètres |
| 2 | Limitée | 100 mètres à 2 milles nautiques |
| 3 | Bonne | > 2 milles nautiques |

ESPÈCE

Écrire le nom complet de l'espèce observée ou son **code correspondant** (voir l'abréviation des noms latins fournie en annexe).

Si vous reconnaissez que c'est un rorqual ou un dauphin sans pouvoir identifier l'espèce, indiquer « **rorqual sp.** » ou « **dauphin sp.** ». Inscrire « **cétacé sp.** » si vous avez fait l'observation d'un cétacé sans pouvoir identifier le genre ou l'espèce et ajouter une photo lors de l'envoi de la grille de données. Dans le cas où il est impossible de prendre une photo, notez tous les détails qui pourraient permettre une identification ultérieure (couleur, souffle, comportement particulier, etc.) dans la section des remarques.

CERTITUDE

Cette information est essentielle pour donner un niveau de certitude aux données collectées.

- 1** = Certitude absolue (être sûr à 100 %, aucun doute possible de l'espèce)
- 2** = Incertitude (en cas de doute quelconque concernant l'identification de l'espèce, il faut absolument noter 2, même si le doute est minime)

NOMBRE D'INDIVIDUS

Indiquer le nombre d'individus observés. Faire une estimation approximative lorsqu'il y en a trop pour les compter individuellement.



© F. Gandolphe, ROMM

CORDONNÉES GPS

Les coordonnées GPS permettent de localiser avec précision le lieu de l'observation.

LOCALISATION

Lorsque possible, il est intéressant de positionner l'animal par rapport à un repère terrestre ou immobile physique connu (ex. : une île ou une bouée identifiée) dans la case de localisation.

DISTANCE

Estimer la distance de l'animal en fonction de votre position.

- 1 < 100 m
- 2 100 - 200 m
- 3 200 - 400 m
- 4 400 - 1 000 m
- 5 > 1 000 m (0,5 mille nautique)

POSITION

Position de l'animal en fonction de l'embarcation.

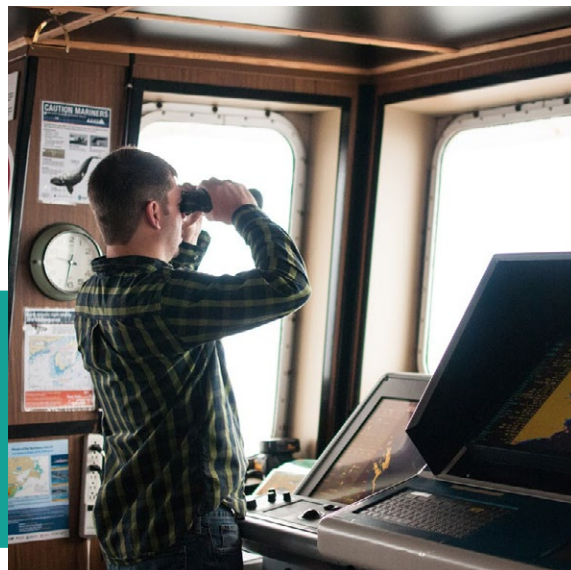
- 1 Droit devant
- 2 Babord (gauche)
- 3 Tribord (droite)

REMARQUES

Dans la section des remarques, inscrivez toute information que vous jugez pertinente telle que la description du comportement (ex. : saut hors de l'eau), la présence de jeunes ou de marques visibles, la direction dans le cas d'un déplacement ou la présence d'oiseaux en alimentation dans le secteur où a été vue la baleine.

OBSERVATEUR

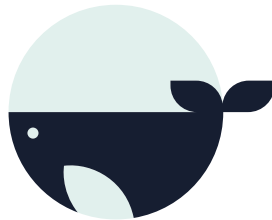
Noter les initiales de l'observateur, **cette donnée est essentielle.**



5. OUTILS DISPONIBLES

Le site Web « **Naviguer dans l'habitat des baleines** » est conçu pour offrir de l'information et des formations permettant l'observation responsable des baleines aux personnes naviguant dans les eaux de la côte est canadienne, incluant l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent.

Consultez le www.navigacionbaleines.ca pour avoir accès à tous les outils destinés à l'industrie maritime en visitant le portail « armateurs ».

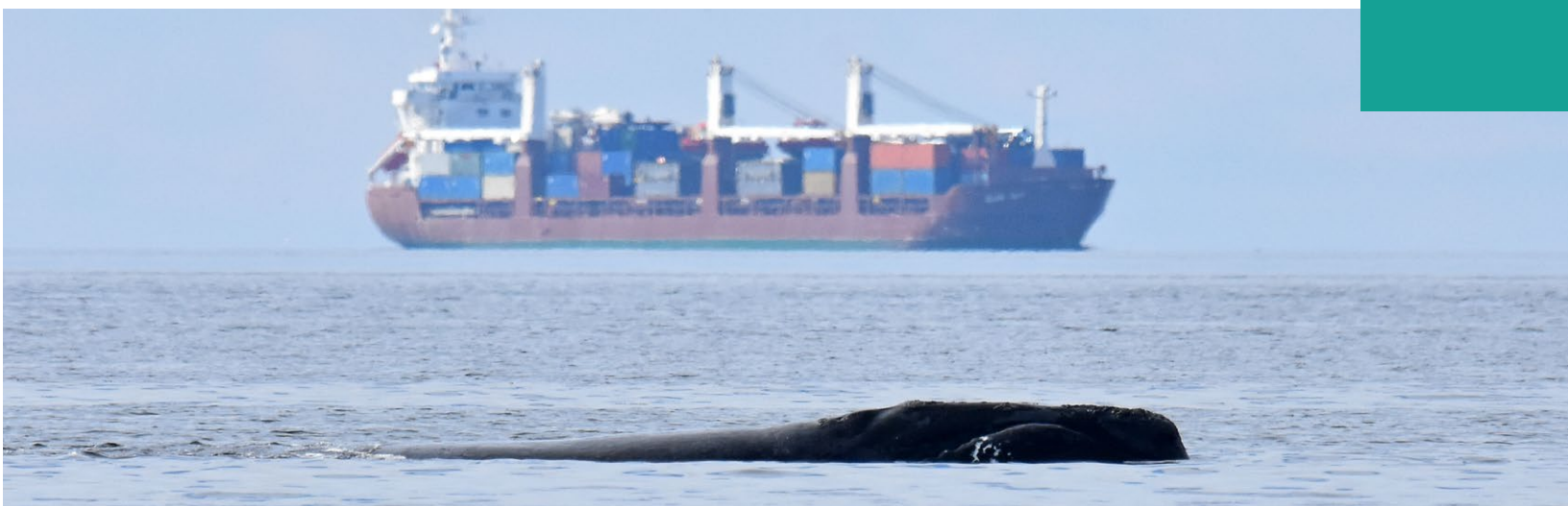


Naviguer dans l'habitat des baleines

■ **Suivez la formation en ligne** qui vous permettra d'identifier les différentes espèces de baleines rencontrées et de collecter des données d'observation. Contacter le ROMM à info@romm.ca pour obtenir la version compatible à vos modules de formation existants. Pour suivre la formation en ligne, consulter le observateurs.navigacionbaleines.ca.

■ **Saisissez vos données en ligne** grâce à l'outil de saisie disponible au lien : observation.navigacionbaleines.ca.

■ **Consultez le guide Navires et baleines de l'Atlantique Nord-Ouest** destiné aux armateurs afin d'en savoir plus sur la problématique des collisions, les espèces de baleines ainsi que plusieurs cartographies montrant les zones où une vigilance accrue est souhaitable et plus encore. Il peut être téléchargé sur le site au : www.navigacionbaleines.ca/fr/guide-navires-et-baleines.



ANNEXE 1 • LISTE DES ESPÈCES DE BALEINES

| Nom | Code | Statut de protection |
|---|------|------------------------|
| BALEINES À FANONS | | |
| Rorqual bleu <i>Balaenoptera musculus</i> | BM | En voie de disparition |
| Rorqual commun <i>Balaenoptera physalus</i> | BP | Préoccupante |
| Rorqual à bosse <i>Megaptera novaeangliae</i> | MN | Non en péril |
| Rorqual boréal <i>Balaenoptera borealis</i> | BB | En voie de disparition |
| Petit rorqual <i>Balaenoptera acutorostrata</i> | BA | Non en péril |
| Baleine noire de l'Atlantique Nord <i>Eubalaena glacialis</i> | EG | En voie de disparition |
| Baleine boréale <i>Balaena mysticetus</i> | BMY | Préoccupante |
| BALEINES À DENTS | | |
| Cachalot macrocéphale <i>Physeter macrocephalus</i> | PM | Non en péril |
| Épaulard <i>Orcinus orca</i> | OO | Préoccupante |
| Béluga <i>Delphinapterus leucas</i> | DL | En voie de disparition |
| Marsouin commun <i>Phocoena phocoena</i> | PP | Non en péril |
| Globicéphale noir de l'Atlantique <i>Globicephala melaena</i> | GM | Préoccupante |
| Baleine à bec commune <i>Hyperoodon ampullatus</i> | HA | En voie de disparition |
| Narval <i>Monodon monoceros</i> | MM | Préoccupante |
| Dauphin à flancs blancs <i>Lagenorhynchus acutus</i> | LA | Non en péril |
| Dauphin à nez blanc <i>Lagenorhynchus albirostris</i> | LAL | Non en péril |
| Dauphin commun à bec court <i>Delphinus delphis</i> | DD | Non en péril |
| Dauphin sp. | DSP | - |
| Rorqual sp. | RSP | - |
| Cétacé sp. | CSP | - |

ANNEXE 2 • LISTE DES ESPÈCES DE PHOQUES

| Nom | Code | Statut de protection |
|---|------|----------------------|
| Phoque gris <i>Halichoerus grypus</i> | HG | Non en péril |
| Phoque commun <i>Phoca vitulina</i> | PV | Non en péril |
| Phoque du Groenland <i>Pagophilus groenlandicus</i> | PG | Non en péril |
| Phoque à capuchon <i>Cystophora cristata</i> | CC | Non en péril |
| Phoque barbu <i>Erignathus barbatus</i> | EB | Non en péril |
| Phoque annelé <i>Pusa hispida</i> | PH | Non en péril |
| Phoque sp. | PSP | - |

ANNEXE 3 • LISTE DES AUTRES ESPÈCES

| Nom | Code | Statut de protection |
|---|------|------------------------|
| Ours blanc <i>Thalarctos maritimus</i> | TM | Préoccupante |
| Morse de l'Atlantique <i>Odobenus rosmarus</i> | OR | Préoccupante |
| Tortue luth <i>Dermochelys coriacea</i> | DECO | En voie de disparition |
| Requin pèlerin <i>Cetorhinus maximus</i> | CM | Non en péril |
| Poisson lune <i>Mola mola</i> | MOLA | Non en péril |
| Thon rouge de l'Atlantique <i>Thunnus thynnus</i> | TT | En voie de disparition |

ANNEXE 4 • COORDONNÉES DES RÉSEAUX D'URGENCE ET DE SIGNALEMENT

POUR SIGNALER UN ANIMAL MORT, GRAVEMENT BLESSÉ OU EN DÉTRESSE

QUÉBEC : Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins

1-877-722-5346

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR : Whale Release and Strandings

1-888-895-3003

NOUVELLE-ÉCOSSE, NOUVEAU-BRUNSWICK ET ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD :

Marine Animal Response Society

1-866-567-6277 ou VHF 16

POUR SIGNALER UNE OBSERVATION EXCEPTIONNELLE

QUÉBEC : Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins

1-877-722-5346

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR : Mammifères marins

whalesighting@dfo-mpo.gc.ca

NOUVELLE-ÉCOSSE, NOUVEAU-BRUNSWICK ET ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD :

Mammifères marins : 1-844-800-8568

XMARWhaleSightings@dfo-mpo.gc.ca

CANADIAN SEA TURTLE NETWORK :

Tortues luth : 1-888-729-4667

info@seaturtle.ca

